

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/024

Nombre de
Conseillers
en exercice : 15
présents : 8
votants : 9

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le quinze juin deux mille vingt-trois

Présents : M. CERQUEIRA ; R.DUFOUR ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET
J. LEFORT ; A.RAVET ; F. TOMAS

Non présent lors du vote : D. CHAMBON ;

Excusés ayant donné pouvoir : D. JARDIN

Excusée sans procuration : N. BARNY ; F. CHALEIX ; L. GABETTE

Absente : C. VIARD (arrivée à la Qn°7); P. GABORIAU

Secrétaire : J. LEFORT

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André RAVET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Dominique CHAMBON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part aux débats, à l'unanimité des votants :

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'exécution du budget ci-dessous :

<u>SECTION</u> <u>D'INVESTISSEMENT</u>		<u>SECTION DE</u> <u>FONCTIONNEMENT</u>	
REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	20 167,27	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	306 439,06
DÉPENSES DE L'EXERCICE	20 486,29	DÉPENSES DE L'EXERCICE	72 173,10
RECETTES DE L'EXERCICE	49 187,35	RECETTES DE L'EXERCICE	74 836,81
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	28 701,06	<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u>	2 663,71
<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION</u>	48 868,33	<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION</u>	309 102,77
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	26 033,00	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0,00
RESTES A RÉALISER RECETTES	20 000,00	COMPLÉMENT LIBRE D'AFFECTATION	309 102,77
TOTAL	-6 033,00	C'est-à-dire qui peut être affecté à l'investissement ou capitalisé en fonctionnement.(ligne 002)	
BESOIN DE FINANCEMENT		TOTAL A AFFECTER	0,00
PRELEVEMENT REGLEMENTAIRE A EFFECTUER EN N+1 SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (ART.1068)	0,00	REPRISE N+1 EN FONCTIONNEMENT (002 BP N+1)	309 102,77

Ce document comptable est voté à l'unanimité des membres votants, le Maire s'étant retiré pour le vote.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC
Le 22 juin 2023

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE
André RAVET

Affichée le : 30/06/2023

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 30/06/2023
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705408-20230622-2023003_2023024-DE
Reçu le 30/06/2023